



ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 20 AU 27 OCTOBRE 2017

Lors de ce scrutin, vous allez élire vos délégués du personnel de vos sites respectifs et vos représentants au comité d'établissement régional.

Les résultats à cette élection détermineront la représentativité des organisations syndicales dans l'entreprise, mais compteront aussi au niveau de la branche et au niveau interprofessionnel.

Le Syndicat général du Livre et de la Communication écrite CGT est un acteur majeur de la profession. Il compte plus de 2000 adhérents présents de la confection des journaux dans les sièges éditoriaux jusqu'à leur distribution via les messageries, en passant par les imprimeries. Cela lui donne une vision d'ensemble du secteur presse.

Malgré un contexte difficile à la SAD, nous nous étions fixé comme objectif ambitieux pour le dernier mandat :

- de défendre et développer notre charge de travail, seule garante de nos emplois,
- de lutter contre la précarité en faisant embaucher des intérimaires sur les postes pérennes en CDI,
- de défendre notre statut tout en y apportant des améliorations nécessaires,
- d'harmoniser le régime de santé jusque-là inégalitaire.

Ces objectifs ont été atteints, voire même dépassés puisqu'on a obtenu, en plus, seuls :

- le renforcement de l'activité des plateformes régionales ;
- l'embauche de dizaines de salariés intérimaires ;
- l'instauration d'une prime de vacation le dimanche ;
- des avancées d'échelons ;
- un régime unique de mutuelle aligné sur les plus hautes prestations pour l'ensemble des catégories professionnelles depuis janvier 2016 ;
- la validation de tous les accords d'entreprise qui apportent un intérêt pour les salariés ;
- le maintien des instances représentatives actuelles (avec le CHSCT autonome) malgré la loi Macron.

Néanmoins, la direction tout comme le gouvernement ne baisseront pas les armes pour attaquer vos droits. Il nous faudra combattre les dérives de l'annualisation du temps de travail et de l'individualisation des éléments de rémunération. La CGT continuera donc à défendre à la SAD le principe de garanties collectives applicables à tous et restera déterminée à la préservation de nos conventions collectives et des droits qui y sont rattachés.

L'emploi en CDI demeure aussi un enjeu majeur à la SAD pour les prochaines années et doit rester la norme.

Les élus CGT continueront aussi de défendre au quotidien dans les ateliers et les bureaux les conditions de travail qui sont malmenées par les récentes réorganisations.

Les restructurations et les attaques dans la presse sont nombreuses et ce sont souvent les salariés qui en subissent les conséquences. Une nouvelle direction de groupe a été nommée et il nous faudra défendre nos intérêts de salariés dans les années qui viennent. Restons unis, votons CGT.

